

Réfléchir et prendre en main la transmission de sa ferme

Objectifs

Appréhender les dimensions humaines, sociales et les dimensions patrimoniale, juridique et administrative de la transmission agricole pour construire de façon sereine son projet de transmission.

Pré-requis

Avoir le projet de transmettre sa ferme. Avoir eu un échange téléphonique avec l'accompagnatrice transmission de l'Addearg

Contenu

4 jours plus 1 RDV individuel sru votre ferme.

4 intervenant.es et 1 dynamique de groupe avec :

- une psychosociologue spécialisée dans l'accompagnement au changement notamment la transmission d'activité, pour aborder les dimensions humaines et relationnelles (la dynamique de changement, la maison, l'équité entre ses enfants, rencontrer puis établir une relation de confiance avec le repreneur, le projet...)
- un conseiller en protection sociale MSA pour répondre à toutes vos questions sur la retraite, ses nouveautés, leur impact sur votre situation.
- une juriste en droit rural pour traiter des questions patrimoniales juridiques et administratives (les baux ruraux et autres faire-valoir, les règles de succession et donation, les modalités de vente, les délais administratifs et les impôts à prévoir...)
- une accompagnatrice transmission de l'Addearg, pour traiter de la valeur de la ferme et de votre plan d'action, qui sera également présente à chaque séance de formation.

Ces journées permettront de réfléchir collectivement, avec l'appui d'intervenant.es spécialisé.es, aux enjeux de la transmission et de définir individuellement votre projet de transmission.

Les objectifs :

- Prendre du recul par rapport à sa situation et clarifier ses idées (savoir « par quel bout » prendre les choses) sur les questions liées à la transmission
- Identifier des côtés cédant.e et repreneur.euse, les enjeux, valeurs et besoins quant à son projet de vie et au devenir de la ferme
- Identifier les 3 phases d'une transmission hors cadre familial et cadre familial
- Repérer les éléments de la dynamique de la transmission familiale
- Comprendre les aspects juridiques de la transmission du patrimoine et les modalités de transmission de l'exploitation ainsi que l'importance de prendre en main et d'anticiper ces aspects juridiques et administratifs
- Comprendre les différentes manières d'estimer la valeur de sa ferme et de fixer le montant des fermages
- Être capable de construire et mettre en œuvre son projet de transmission-reprise.

+ : La formation se cloturera par une demi-journée complémentaire qui aura lieu sur votre ferme avec l'accompagnatrice transmission de l'Addearg pour faire le point sur les sujets abordés pendant ces 4 jours et sur votre situation individuelle. La date sera fixée ensemble en fonction de vos disponibilités.

Pour s'inscrire à la formation :

Modalité d'enseignement
présentiel

Dates, lieux et intervenants

08 déc 2023 09:00 - 17:00 (7hrs)	6 bis rue des Gardon 30350 Maruéjols-les-Gardon	Dominique Sinner (1/2 journée), Cabinet ACP et Anne-Sophie Robast, accompagnatrice transmission Addearg
19 déc 2023 09:00 - 17:00 (7hrs)	6 bis rue des Gardon 30350 Maruéjols-les-Gardon	Cyrille Deregnacourt, conseiller en protection sociale à la MSA, Anne-Sophie Robast, accompagnatrice transmission Addearg
09 janv 2024 09:00 - 17:00 (7hrs)	6 bis rue des Gardon 30350 Maruéjols-les-Gardon	Juriste ou notaire en droit rural et Anne-Sophie Robast accompagnatrice transmission Addearg
23 janv 2024 09:00 - 17:00 (7hrs)	6 bis rue des Gardon 30350 Maruéjols-les-Gardon	Dominique Sinner (1/2 journée), Cabinet ACP et Anne-Sophie Robast, accompagnatrice transmission Addearg
12 févr 2024 (3hrs)	Chez vous, date à préciser pour chacun.e	1 rdv individuel pour clôturer la formation avec l'accompagnatrice transmission et permettre de faire le point sur votre projet de transmission à la lumière de ce que vous aurez appris en formation.

Co-organisateur(s)

Financeur(s)

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 + RDV
individuel jour(s)
Date limite d'inscription 07/12/2023

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Tarif formation : 849 euros. Formation éligible VIVEA (dans la limite des crédits de formation VIVEA). Adhésion ADDEARG complémentaire : 15 euros. Non éligibles, nous contacter

Plus de renseignements

Anne-Sophie Robast
addearg.formation@gmail.com
ADEAR Gard
6 bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-les-Gardon
Tel. 04 66 25 20 19

Formation portée par l'ARDEAR Occitanie pour l'ADDEARG
N°OF : 91 30 02 803 30

Taux de satisfaction : %

Repas partagé à prévoir - Bulletin V2 du 09/12/2022



Modalités d'accès :

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))